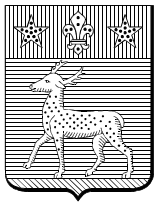


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 07
- votants : 07

L'an deux mil quinze, le vingt-deux juin à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 14/06/2018

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J. et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absents : Mrs DROGOUL- SPANU D., JACOMET M., FAY E.P., LESBROS JM..

Objet: Demande de Déclaration Préalable pour le ravalement de façade du bâtiment des Lunières/pose d'un auvent sur porte d'entrée

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de Déclaration préalable pour refaire la façade du bâtiment des Lunières cadastré section B n°1132 lieu-dit « La Blache » : *crépi fin à la chaud couleur sable des Lunières et boiserie vernis naturel* de façon à ce l'intégration dans le milieu existant soit présente.

Egalement prévu dans le formulaire la pose d'un auvent sur la porte d'entrée pour protéger cette dernière des intempéries (*boiserie vernis naturel + tuiles*).

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 26/06/2018 004-210400909-20180622-DE_2018_019-DE

